



Le CRA propose un **appui aux acteurs de 2^e ligne** dans le diagnostic de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Celui-ci peut prendre différentes formes :

LES 4 MODALITÉS D'INTERVENTION DU CRA

- Formation théorique et pratique sur des thèmes spécifiques
- Temps d'observation et d'échanges entre pairs au sein du CRA ou dans votre structure dans le cadre d'un parcours diagnostique
- Supervision à la réalisation de diagnostic (en présentiel ou en distanciel)
- Intersession entre pairs pour partager leurs pratiques et analyser des situations complexes (en présentiel ou en distanciel)

 Rendez-vous sur notre site internet : www.crabourgogne.org pour découvrir le **Catalogue de formations**.

 La documentaliste du CRA vous accueille au sein du **Centre de Ressources Documentaires** spécialisé dans le domaine des Troubles du Spectre de l'Autisme :

- Ouvert à tous gratuitement
- Accueil et conseils personnalisés sur rendez-vous
- Recherches documentaires thématiques
- Prêt à domicile
- Plus de 3500 références (livres, vidéos, articles, guides pratiques, outils éducatifs, sites web, etc.)

Plus d'infos et accès au catalogue en ligne sur notre site.

Nous restons à votre disposition pour tout échange à ce sujet. Au plaisir d'une collaboration future.

Référente 2^e ligne :
LUCIE DUCLOUX
lucie.ducloux@chu-dijon.fr
03 80 66 91 25

CRA Bourgogne
Le Clos des Présidents
19-21 rue René Coty
21000 Dijon



CRITÈRES D'ADRESSAGE

au Centre de Ressources Autisme de Bourgogne



POUR UNE ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

 Depuis le 3^e plan Autisme et le décret du 5 mai 2017, les Centres Ressources Autisme (CRA) sont positionnés comme les acteurs de 3^e ligne compétents sur les situations et cas complexes pour le diagnostic de **Troubles du Spectre de l'Autisme (enfants, adolescents ou adultes)**.

Dans ce cadre, **toute demande de bilans diagnostics et fonctionnels adressée au CRA Bourgogne doit l'être par une structure ou une équipe d'évaluation de 2^e ligne***, à partir des **critères de complexité** tels que définis par la HAS.

* PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation), EDAP (Équipe de Diagnostic en Autisme de Proximité), CAMSP, CMP, CMPP, HDJ, réseaux de santé coordonnés, médecins spécialistes libéraux...)



CRITÈRES DE COMPLEXITÉ

DIMENSION	PROFIL	CRITÈRES DE COMPLEXITÉ	SCORE
A	Profil clinique	<input type="checkbox"/> Diagnostic différentiel complexe (pathologies intriquées, nécessitant des outils pointus d'évaluation) <input type="checkbox"/> Comorbidités importantes <input type="checkbox"/> Désaccords entre professionnels de 2^e ligne	/ 3
B	Profil psychosocial	<input type="checkbox"/> Situation familiale complexe (conflits parentaux, placement, contentieux, barrière linguistique...) <input type="checkbox"/> Contestation du diagnostic par la famille <input type="checkbox"/> Situation d'urgence (tentative de suicide, décompensation grave, rupture de lien, période charnière dans le parcours, nécessitant des recommandations de prise en charge pour l'orientation scolaire/professionnelle)	/ 3
C	Parcours de soins et suivi	<input type="checkbox"/> Insuffisance d'accompagnement selon le profil (absence de structures ou de dispositifs adéquats, défaut de coordination, absence de soin/d'espace de socialisation) <input type="checkbox"/> Parcours chaotique (risque de rupture de parcours, conflits entre les structures de 2 ^e ligne)	/ 2

COTATION : un seul critère dans chaque dimension OU tous les critères dans une seule dimension.
(Dans les deux cas, la dimension C ne sera pas suffisante isolément).



PROCÉDURE DE SAISINE DU CRA



ADRESSAGE DE LA DEMANDE

- > **Dossier administratif** (transmis par le secrétariat du CRA sur sollicitation) rempli par la famille
- > **Avis circonstancié d'un médecin spécialiste** de 2^e ligne (pédiatre, neuropédiatre, pédopsychiatre, psychiatre...). *Le questionnaire d'adressage peut servir de guide.*
- > Copie de l'ensemble des bilans **déjà réalisés**



RÉCEPTION ET TRAITEMENT DE LA DEMANDE

- > Étude de la demande et analyse du dossier par la Commission médicale



DÉCISION

- > **Inscription en liste d'attente** (priorisation selon certains critères : âge, orientation scolaire/professionnelle, parcours de soins/suivi...) OU
- > **Besoins d'informations** complémentaires, OU
- > **Réorientation vers la 2^e ligne, ET/OU**
- > **Proposition d'appui** (voir nos 4 modalités page suivante)